



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2023 DAC 118 Subvention (9.000 euros) accordée à l'association L'Entre Prise (20e)

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique menée par la Ville de Paris en faveur des arts visuels, je vous propose d'apporter notre soutien à l'association L'Entre Prise qui œuvre en faveur de la jeune création.

L'Entre Prise est le nom de la structure juridique porteuse du projet Plateforme. Ouverte en septembre 2010 et située 73, rue des Haies dans le 20^e arrondissement de Paris, la galerie associative Plateforme a été créée par des artistes. C'est un lieu de diffusion, de création et de ressource pour l'art contemporain dont la programmation est orientée vers des pratiques artistiques exigeantes. Elle propose des projets d'artistes confirmé·e·s, implanté·e·s localement ou identifié·e·s nationalement et à l'international, ainsi que des projets de la scène émergente. Plateforme présente en moyenne une exposition tous les mois d'une durée d'environ 3 semaines. Sa programmation alterne entre expositions collectives et monographiques. En 2020, Plateforme a fêté ses 10 ans d'existence et rejoint le réseau du Grand Belleville. À cette occasion, un événement et l'édition d'un catalogue d'archives ont été réalisés.

En 2023, un appel à projet a été ouvert pour les quatre premières expositions de Plateforme de février et mai. Lors de l'exposition-événement de David Guez consacrées aux NFT (Non-Fungible Tokens / « jetons non fongibles », œuvres d'art uniquement disponibles sous format digital), des jetons virtuels permettront de mettre aux enchères des œuvres musicales, graphiques ou textuelles (tweets à usage privé). Est également prévue la 13^{ème} édition de Résurgences, nuit de performances conçue comme une exploration des arts éphémères et performatifs. Plateforme présentera également une exposition en partenariat avec l'école Louis Lumière pour laquelle l'association et plus de 48 élèves de l'école proposeront une exposition collective dans le cadre du partenariat Plateforme/Ecoles d'art. Sont enfin programmées des expositions collectives curatées par des artistes français et étrangers tout au long de l'année. Une exposition avec la société de production d'art numérique Crossed Lab installée dans le 20^{ème} est également programmée. Enfin la 3^{ème} édition de la Biennale de l'Image Tangible sera organisée en novembre 2023.

Il vous est proposé une subvention à hauteur de 9.000 euros au titre l'année 2023.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2023 DAC 118 Subvention (9.000 euros) accordée à l'association L'Entre Prise (20e)

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du Conseil de Paris des 14,15,16 et 17 mars 2023 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association L'Entre Prise ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine Rolland au nom de la 2e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 9.000 euros, est attribuée à l'association L'Entre Prise, 16 rue des Ecluses St Martin - 75010 Paris, au titre de l'année 2023. 20797 ; 2023_03858.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 9.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2023 de la Ville de Paris.